Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN
Du 9 au 11 décembre 2008 à Ottawa (Ontario) Résolution nº 60/2008

OBJET :	RENOUVELLEMENT DES PROGRAMMES DE SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS
PROPOSEUR(E) :	Ruth Massie, Chef, Conseil Ta'an Kwach'an Council, Yuk.
COPROPOSEUR(E) :	Hazel Fox-Recollet, Chef, réserve indienne non cédée de Wikwemikong, Ont.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) commence les travaux relatifs au renouvellement des programmes de santé communautaires suivants, dont le mandat actuel expire en 2010 :
   a. Stratégie nationale de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones (SNPSJA);
   b. Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA);
   c. Fonds pour l'adaptation des services de santé autochtones (FASSA);
   d. Initiative sur le diabète chez les Autochtones (IDA);
   e. Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA);
   f. Soins de santé maternelle et infantile;

B. Les communautés des Premières Nations ayant bénéficié de ces programmes sur une période de un à quatre ans commencent à constater des effets positifs;

C. Il est nécessaire de prolonger ces programmes afin d'optimiser leurs effets positifs sur la santé;

D. Le processus de renouvellement est une occasion d'examiner chaque programme, de corriger les points faibles et de les améliorer;

E. Le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et de drogues chez les Autochtones fait l'objet d'un examen approfondi en vue de mieux lutter contre les dépendances (notamment à la méthamphétamine (crystal meth) et la cocaïne parmi les Premières Nations et le groupe d'experts du PNLAADA formulera des recommandations quant aux façons d'améliorer le programme en 2009.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10décembre 2008 à Ottawa (Ontario)

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée enjoignent l'Assemblée des Premières Nations de :
   a. s'assurer que les commentaires des Premières Nations sur l'efficacité des programmes soient communiqués à la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) en vue d'améliorer ces programmes;
   b. exiger le renouvellement des programmes de santé communautaire.

2. Les Chefs en assemblée soutiennent le renouvellement des programmes de santé communautaires avec un niveau de financement accru.

3. Les Chefs en assemblée soutiennent le renouvellement du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones, comprenant une révision importante, en vue de répondre avec plus d'efficacité aux besoins des communautés des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10décembre 2008 à Ottawa (Ontario)

PHIL FONTAINE, CHEF NATIONAL